



60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
tél. 01 40 78 30 87
sec.poste@fo-communication.fr
<http://www.focom-laposte.fr>

Madame Isabelle PARTHONNAUD
Directrice des Ressources Humaines
De la Branche Grand Public et Numérique
Siège du Groupe La Poste
9, rue du Colonel Pierre Avia
75015 PARIS

Paris, le 14 janvier 2025

Réf : SP/CS/05/01/25

Objet : demande de prolongation de l'accord sur l'accompagnement des postiers de la Branche Grand Public et Numérique dans leur évolution professionnelle

Madame PARTHONNAUD,

Comme réclamé régulièrement par FO Com lors de différentes instances, nous vous demandons la prolongation dans son intégralité, de l'accord sur l'accompagnement des postiers de la Branche Grand Public et Numérique dans leur évolution professionnelle du 8 décembre 2021.

Actuellement La Poste prévoit la fin des négociations de l'accord GEPPMM pour le 31 mars 2025. De fait, un accord sur la mobilité des postiers de la BGPN ne pourra pas voir le jour avant cette date. Notre Organisation Syndicale souhaitant que les postiers réalisent leurs souhaits de mobilité dans un cadre protecteur, nous vous demandons que la date de report actuellement fixée au 31 mars 2025 soit décalée à la fin du mois de décembre 2025.

Cet accord aborde l'ensemble des modalités d'accompagnement avec des engagements réciproques forts. Afin de pouvoir se donner le temps de négocier ces modalités pour les années futures il est donc important de maintenir ces engagements ainsi que le dialogue social dédié.

Je reste à votre disposition pour échanger.

Je vous prie de recevoir, Madame PARTHONNAUD, mes plus sincères salutations.

Christine SIMON

Déléguée Syndicale Centrale